

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier le 9 juin 2025 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 204, rue Principale à Saint-Urbain-Premier, conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux et arrêtés ministériels applicables.

Sont présents, madame la conseillère Lyne Perras, messieurs les conseillers Antoine Quirion Couture, Sylvain Mallette, Joël Beaudoin, Jean-Denis Paré, sous la présidence de monsieur le maire Lucien Thibault.

Est absent, monsieur Francis Ranger.

Est présente madame Julie Roy, directrice générale et greffière-trésorière.

## **1 Ouverture de la séance**

Monsieur le maire Lucien Thibault constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 30.

25-06-095

## **2 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Séance ordinaire du 12 mai 2025
4. États financiers 2024
5. Période de questions
6. Administration
  - 6.1 Dépôt et autorisation de la liste des dépenses
  - 6.2 Autorisation de paiement
    - 6.2.1 Facture du Ministère de la Sécurité publique - Services de la Sûreté du Québec – année 2025
  - 6.3 Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour l'obtention du programme menant au diplôme d'études professionnelles Mécanique agricole
7. Travaux publics et Transport
  - 7.1 Octroi de mandat – Réfection de la chaussée d'un tronçon de la rue de l'École
  - 7.2 Octroi du mandat – Rang des Écossais – Drainage des fossés
8. Aménagement et Urbanisme
  - 8.1 URBINSPEC INC. – Offre de services pour le traitement de dossiers
9. Correspondances du mois de mai 2025
10. Varia
11. Suivi des comités
12. Période de questions
13. Clôture et levée de la séance

ADOPTÉ

## **3 Procès-verbaux**

25-06-096

### **3.1 Séance ordinaire du 12 mai 2025**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré et résolu à l'unanimité des membres du conseil,

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2025 tel que déposé.

ADOPTÉ

#### 4 États financiers 2024

Madame Julie Roy, directrice générale, présente et dépose les États financiers vérifiés 2024.

- Surplus pour l'année 2024 de 206 499 \$;
- Disponibles dans leur intégralité au bureau municipal et leur résumé sur le site Internet de la Municipalité.

#### 5 Période de questions

#### 6 Administration

25-06-097

##### 6.1 Dépôt et autorisation de la liste des dépenses

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Quirion Couture, et résolu à l'unanimité des membres du conseil,

QUE la liste des comptes à payer pour le mois de mai 2025, totalisant un montant de 337 686.71 \$, soit adoptée et que les paiements restants d'un montant de 252 962.03 \$ soient autorisés.

ADOPTÉ

##### 6.2 Autorisation de paiement

25-06-098

##### 6.2.1 Facture du Ministère de la Sécurité publique - Services de la Sûreté du Québec – année 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette, et résolu à l'unanimité des membres du conseil,

D'autoriser madame Julie Roy, directrice générale, à payer la facture du Ministère de la Sécurité publique - Services de la Sûreté du Québec – année 2025 d'un montant total de 246 163 \$ soit 123 082 \$ au 30 juin et 123 081 \$ au 31 octobre 2025.

ADOPTÉ

25-06-099

##### 6.3 Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour l'obtention du programme menant au diplôme d'études professionnelles Mécanique agricole

CONSIDÉRANT le besoin des industries de la région d'avoir des mécaniciens d'équipements agricoles compétents et formés à la fine pointe des dernières technologies;

CONSIDÉRANT QUE l'activité agricole est au cœur de l'activité économique régionale;

CONSIDÉRANT QUE le territoire desservi par le Centre de formation professionnelle des Moissons-et-Pointe-du-Lac est principalement agricole;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'études *Mécanique agricole* (ouvriers agricoles) se retrouve parmi les programmes visés dont l'offre est jugée insuffisante en Montérégie;

CONSIDÉRANT les investissements et contributions apportés depuis janvier 2015 au point de service Saint-Joseph à Saint-Chrysostome afin d'y construire un nouvel atelier, faire l'acquisition de certaines machineries et réaménager certains locaux utilisés;

CONSIDÉRANT la contribution des entreprises de la région qui fait preuve des besoins en main-d'œuvre et de la mobilisation du milieu;

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Perras, et résolu à l'unanimité des membres du conseil,

D'appuyer le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands dans sa démarche en vue d'obtenir auprès du ministère de l'Éducation l'autorisation de poursuivre les activités du programme d'études professionnelles Mécanique agricole.

ADOPTÉ

## 7. Travaux Publics et Transport

25-06-100

### 7.1 Octroi de mandat – Réfection de la chaussée d'un tronçon de la rue de l'École

CONSIDÉRANT QUE le rond-point de la rue de l'École nécessite une réfection de la chaussée;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a octroyé le mandat des plans et devis à la firme Groupe DGA expert-conseil par la résolution no 25-01-019;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a lancé un appel d'offres sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec pour le mandat de réfection de la chaussée d'un tronçon de la rue de l'École par la résolution no 25-05-079;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues suivantes, dont les montants sont exprimés taxes incluses :

| FOURNISSEURS                     | MONTANTS      |
|----------------------------------|---------------|
| Eurovia Québec Construction inc. | 136 438.47 \$ |
| Ali Excavation inc               | 169 266.04 \$ |
| Les Pavages Ultra inc.           | 145 280.31 \$ |
| Pavages Axion inc.               | 150 560.57 \$ |

CONSIDÉRANT QUE la firme Groupe DGS Experts-conseils recommande le plus bas soumissionnaire conforme, soit Eurovia Québec Construction inc.;

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du conseil,

QUE la Municipalité octroie le mandat de réfection de la chaussée d'un tronçon de la rue de l'École à Eurovia Québec Construction inc. au montant de 136 438.47 \$ taxes incluses.

QUE le montant de la facture soit financé par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

QUE le conseil autorise le paiement de la facture après la réalisation du projet.

ADOPTÉ

25-06-101

## **7.2 Octroi du mandat – Rang des Écossais – Drainage des fossés**

CONSIDÉRANT QUE le rang des Écossais nécessite une réfection de chaussée sur près de 1 km de route;

CONSIDÉRANT QU' une portion du rang des Écossais n'est pas drainé par un fossé;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de drainer la route avant d'entreprendre la réfection de la chaussée;

CONSIDÉRANT la soumission reçue d'Entreprise Thériault Parent;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette, et résolu à l'unanimité des membres du conseil,

QUE la Municipalité octroie le mandat de drainage des fossés du rang des Écossais à l'Entreprise Thériault Parent pour un montant approximatif de 8 000 \$ plus les taxes applicables.

QUE le conseil autorise le paiement de la facture après la réalisation du projet.

ADOPTÉ

## **8. Aménagement et Urbanisme**

25-06-102

### **8.1 URBINSPEC INC. – Offre de services pour le traitement de dossiers complexes**

CONSIDÉRANT la complexité de certains dossiers d'urbanisme;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme URBINSEPC INC.;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil,

Que le conseil octroie le mandat d'accompagnement en urbanisme à la firme URBINSPEC selon les termes de l'offre de service déposé.

Que le conseil autorise la directrice générale, madame Julie Roy, à signer l'offre de service.

ADOPTÉ

## **9. Correspondance du mois de mai 2025**

La directrice générale, madame Julie Roy, dépose la liste de la correspondance du conseil pour le mois d'avril 2025.

## **10. Varia**

## **11. Suivi des comités**

## **12. Période de questions**

**13. Clôture et levée de la séance**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20 h 00.

---

Lucien Thibault,  
Maire

---

Julie Roy,  
Directrice générale et greffière-trésorière